



## APPEL AUX HOSPITALIERS de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Participons avec tous les autres secteurs à  
« la mise à l'arrêt du pays »



Face à l'obstination du gouvernement, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC, Solidaires, FSU, UNSA, CFE-CGC appellent « les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain ». Elle « appelle le gouvernement à retirer son projet de loi ».



Les syndicats USAP-CGT, SUD Santé AP-HP, FO APHP, CFDT, CFTC, UNSA, CFE CGC, se félicitent de l'appel initié par leurs confédérations et unions syndicales, cette réforme n'est ni amendable, ni négociable, elle doit être retirée.



Alors que les mobilisations ne faiblissent pas plus que jamais nous devons amplifier la mobilisation jusqu'au retrait.

Le gouvernement Macron/Borne contre l'avis de la population sans validation de l'assemblée nationale persiste à vouloir mettre en place cette réforme et ces mesures de régression sociale.



Le gouvernement Macron/Borne confirme son intention de vouloir imposer :

- Le recul de l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans, et par analogie de 57 ans à 59 ans pour les catégories actives, de 60 ans à 62 ans pour les personnels soignants, médico technique et de rééducation de la catégorie sédentaire ainsi que pour les carrières longues ;
- L'accélération de l'augmentation du nombre d'annuités nécessaires pour pouvoir bénéficier de 75% du traitement de base (172 trimestres soit 43 années de travail à partir de 2027 au lieu de 2035) ;
- La suppression des régimes spéciaux pour les nouveaux agents à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;



Contrairement à ce que martèle le gouvernement les caisses de retraites sont excédentaires ce que confirme le rapport du COR (Conseil d'orientation des Retraites) et qui fait de ce projet une réforme injuste et brutale, un choix antisocial.



L'intersyndicale note que sur la même séquence, le gouvernement propose une loi de programmation militaire de 413 milliards sur 7ans...

# Communiqué de Presse

Les hospitaliers sont soumis au quotidien à des contraintes horaires, des rythmes de travail atypiques, à des conditions de travail de plus en plus dégradées réduisant leur espérance de vie par rapport à la population générale.

La journée du 7 mars doit être le début de l'amplification de la grève pour exprimer nos revendications : La création d'emploi et l'augmentation de salaire plutôt que l'allongement de la durée de cotisation.

Cette revendication s'envisage à travers des mesures d'attractivité et de fidélisation :

- L'augmentation des traitements par la revalorisation du point d'indice et l'intégration des différentes primes ;
- La création de milliers de postes sous statut à l'APHP ;
- La titularisation des CDD et des CDI ;
- La Reconnaissance de la pénibilité de nos métiers et de nos organisations ;
- Le maintien de notre régime particulier de retraite, CNRACL, avec ses droits spécifiques : le calcul des pensions sur les 6 derniers mois, le minimum pension, la possibilité départ anticipé pour les catégories actives, etc...

**TOUS ENSEMBLE, préparons sans attendre la grève à partir du 7 mars**  
**Organisons-nous dans chaque service, atelier, bureau, dans nos établissements en assemblée générale ;**

**TOUS ENSEMBLE, préparons la réponse hospitalière au blocage du pays appelé par l'intersyndicale nationale et ce jusqu'au retrait ;**

**Dès le 8 mars on continue, nous appelons les agents à se réunir et agir dans les établissements, notamment dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.**

**(un préavis de grève unitaire reconductible est déposé à l'APHP)**